



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



WORLD ARCHITECTURE COTE D'IVOIRE



Code d'éthique

La responsabilité personnelle

Reconnaitre le pouvoir de chacun



Nos règles d'éthique

Chez WACI, nous adhérons aux règles d'éthique et de déontologie de l'Ordre des architectes de Côte d'Ivoire

Honnêteté et intégrité

- Nous agissons avec honnêteté et intégrité

Comportement professionnel

- Nous respectons l'esprit et la lettre des lois applicables.

Compétence

- Nous mettons nos compétences et nos capacités au service des clients dans chaque projet.

Objectivité

- Nous faisons preuve d'objectivité dans les opinions professionnelles et les conseils que nous donnons.



Nos règles d'éthique

Confidentialité

- Nous respectons la confidentialité des renseignements.

Responsabilité envers la société

- Nous reconnaissons et respectons l'impact que nous avons sur le monde qui nous entoure.

Respect et traitement équitable

- Nous traitons tous nos collègues avec respect, courtoisie et équité.


Responsabilisation et prise de décisions

- Nous donnons l'exemple en nous fondant sur nos valeurs communes.



Nos valeurs communes

Nos valeurs communes nous unissent et sont le point de départ qui nous permet de toujours choisir la bonne voie à suivre.

- L'intégrité
 - Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients
 - L'engagement les uns envers les autres
 - La force de la diversité culturelle
- 

Reconnaitre le pouvoir de chacun : Vous avez un rôle à jouer

Le comportement éthique de nos gens est à la base de notre réussite; notre réputation en tant que personnes et en tant que Cabinet en dépend. Nous croyons fermement que chaque membre du Cabinet veut agir selon l'éthique et faire les bons choix. Mais dans le monde complexe d'aujourd'hui, la route à suivre n'est pas toujours évidente.

Le Code d'éthique du Cabinet vise à aider chacun de nous à adhérer aux normes de conduite professionnelle les plus élevées qui soient et à nous guider dans nos choix. Il inclut les règles d'éthique et les valeurs qui sont communes à l'Ordre des Architectes. Il reflète la culture, les lois et les règlements qui sont propres à la Côte d'Ivoire. Il énonce la politique du Cabinet et son application à diverses situations.

Reposant sur notre capacité avérée à nous entraider pour agir comme il faut, le Code d'éthique ne vise pas à remplacer les valeurs distinctives de la culture de WACI – le jugement sûr et la consultation ouverte – et il ne peut pas couvrir toutes les situations. Si la route à suivre n'est pas évidente, ou si vous êtes témoin d'une infraction au Code, nous vous encourageons à en parler et à utiliser le pouvoir individuel que vous avez de changer les choses.

Lorsque chacun de nous adhère à nos règles d'éthique, ensemble nous transformons le pouvoir de chacun en un pouvoir collectif. Tels des colonnes placées côte à côte, nous renforçons nos valeurs communes et fortifions la structure qu'est notre Cabinet. Notre détermination collective à suivre la bonne voie fera de WACI un modèle d'intégrité et de qualité, maintenant et dans l'avenir.

Anoh Stéphane CISSE

CEO



Notre Code d'éthique

Qu'est ce que c'est ?

Le Code d'éthique est fondé sur les règles d'éthique et les valeurs communes des cabinets d'architectes et il incorpore les normes professionnelles, lois, règlements et politiques internes applicables. Il vous montre comment mettre en pratique nos valeurs communes et nos règles d'éthique sans pour autant être exhaustif.

Veuillez consulter les sources appropriées pour être au courant des mises à jour des politiques, règlements et normes professionnelles du Cabinet. L'interprétation du Code d'éthique ainsi que les directives sur la façon de l'appliquer sont disponibles dans les textes réglementant la profession d'architecte.

Pourquoi l'avons-nous adopté ?

Nous avons adopté le Code d'éthique dans le but de nous conformer aux plus hautes normes de conduite professionnelle et d'affaires qui soient. Son adoption témoigne de l'importance que nous accordons à l'intégrité personnelle et au comportement éthique dans notre Cabinet et confirme notre engagement envers nos valeurs communes.

Le Code d'éthique est un document évolutif, qui sera modifié au besoin.



Notre Code d'éthique

Qui est visé et dans quelles situations ?

Pour tout le monde chez WACI – les Managers, et les employés à temps plein ou partiel, les prestataires, les conseillers indépendants et les employés temporaires comme les étudiants en alternance et les stagiaires – l'observation du Code constitue une condition d'emploi ou d'appartenance à notre Cabinet.

Il vous incombe de lire le Code d'éthique, de le comprendre et de vous y conformer, et de signaler toute infraction potentielle à son contenu.

La non-conformité au Code d'éthique risque d'entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement du Cabinet.

Comment puis-je me servir du Code d'éthique ?

Notre Code d'éthique est structuré de manière à correspondre à nos valeurs communes. Pour chacune de ces valeurs, vous y trouverez ce que nous attendons de vous dans vos activités quotidiennes et dans l'exercice de vos fonctions.

Lorsque vous consulterez le Code, réfléchissez à la façon dont il s'applique à votre propre expérience et n'oubliez pas qu'il ne prétend pas couvrir toutes les situations. Consultez-le chaque fois que la décision à prendre ne vous semble pas évidente ou que vous vous heurtez à un dilemme éthique.

Servez-vous du schéma décisionnel suivant pour guider votre jugement :

- **Reconnaissez** ce qu'il faut faire.
- **Demandez** si vous avez des doutes sur ce qu'il faut faire.
- **Choisissez** de faire ce qu'il faut.

Voici certaines des questions à envisager lorsqu'il s'agit de faire un choix :

- Est-ce que cela va à l'encontre de la politique ou des normes professionnelles de WACI ?
- Est-ce que cela me met mal à l'aise ?
- Serais-je embarrassé(e) si d'autres étaient au courant du choix que je fais ?
- Y a-t-il d'autres possibilités plus acceptables ?
- La réputation de WACI serait-elle entachée si ma décision était dévoilée ?
- Cela pourrait-il nuire à d'autres personnes ?

Toute personne qui enfreint le Code d'éthique pourrait mettre indûment en péril notre Cabinet. Chacun de nous a la responsabilité personnelle de communiquer honnêtement ses inquiétudes en ayant recours à la consultation ou en signalant les problèmes identifiés.

Nous sommes persuadés que la plupart des situations à caractère éthique peuvent être résolues par une discussion et une consultation franches.



Le Code d'éthique

Nos valeurs communes :

- **L'intégrité**
- Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients
- L'engagement les uns envers les autres
- La force de la diversité culturelle

L'intégrité

Il vous incombe d'agir avec intégrité. L'intégrité est l'application des normes les plus élevées de conduite professionnelle dans toutes les activités qui touchent nos clients, nos collègues et nos communautés. Cela signifie que nous devons nous comporter d'une manière qui justifie la confiance du public et renforce la réputation de notre Cabinet. Cela signifie également que nous devons être indépendants d'esprit, agir objectivement et faire preuve d'un bon jugement.

Honnêteté, intégrité et professionnalisme

C'est en faisant preuve d'honnêteté, d'intégrité et de professionnalisme dans tous nos actes et nos paroles que nous nous distinguons des autres. Vous avez la responsabilité de vous assurer que vos décisions et vos actes respectent avant tout nos règles d'éthique et nos valeurs communes.



L'intégrité

- Acquittez-vous de vos tâches et de vos obligations avec honnêteté, et professionnalisme.
- Soyez transparent dans vos actes et vos communications de manière à susciter la confiance et à minimiser l'ambiguïté.
- Placez l'honnêteté et l'intégrité au-dessus du désir d'une récompense personnelle, d'une visibilité ou d'une promotion quelconque.
- Soyez courtois(e) dans tous vos contacts; abordez les conflits et la confrontation de façon constructive.
- Reconnaissez vos erreurs et cherchez à en rectifier rapidement les conséquences négatives.
- Respectez les consignes et les directives de nos clients et de toute autre entité.

L'intégrité

Compétence professionnelle, diligence raisonnable et qualité du travail

La prestation de services professionnels de qualité aux clients exige que toutes nos activités soient conduites dans le respect de toutes les normes pertinentes, qu'elles soient techniques, professionnelles ou liées au Cabinet. Chez WACI, c'est notre engagement à promouvoir une culture fondée sur la collaboration et la consultation qui nous distingue des autres. Vous avez la responsabilité non seulement de respecter les normes les plus élevées dans votre propre travail mais également de puiser dans notre vaste réservoir de connaissances et d'expériences, de manière à fournir un excellent service à notre clientèle.

- Fournissez aux clients des services conformes aux normes et aux méthodologies de notre Cabinet.
- Faites preuve d'un degré approprié de scepticisme et de diligence raisonnable dans le travail.
- Le cas échéant, consultez des pairs, et d'autres ressources du Cabinet.
- Émettez des communications et des rapports qui respectent la politique et les normes professionnelles appropriées du Cabinet.



L'intégrité

- Faites correspondre les capacités, les compétences et les connaissances des membres du Cabinet aux besoins des clients.
- Respectez les engagements envers les clients sans pour autant sacrifier la qualité.
- Favorisez un environnement qui encourage le partage des idées et des connaissances dans tout le Cabinet.
- Faites preuve d'un bon jugement professionnel.
- Respectez tous les règlements, lois, obligations contractuelles et normes professionnelles, y compris ceux qui s'appliquent à votre profession et à votre fonction.

L'intégrité

Objectivité

L'objectivité se définit comme « la capacité de percevoir ou de décrire quelque chose sans être influencé par des émotions ou préjugés personnels. » L'objectivité permet d'avoir un comportement intègre, honnête, professionnel et indépendant. Vous avez la responsabilité de susciter la confiance en gardant un point de vue objectif.

- Soyez juste et objectif lorsque vous formulez des opinions professionnelles ou donnez des conseils.
- Assurez-vous que vos jugements et vos conclusions sont fondés sur l'analyse de toutes les données disponibles et pertinentes, sans préjugé ni partialité.
- Évitez de céder à tout abus d'influence, préjugé personnel ou parti pris.

L'intégrité

Confidentialité

Traiter des renseignements en toute confidentialité signifie qu'on ne peut pas en révéler la teneur sans l'autorisation de leur propriétaire. La nature de notre travail nous donne accès à des renseignements qui peuvent ne pas être accessibles à d'autres. Vous avez la responsabilité de veiller à la sécurité de tous les documents et de tous les renseignements confidentiels qui nous sont confiés.

- Assurez l'équilibre entre la « communication ouverte » et le « besoin de connaître et de partager ».
- Protégez les renseignements exclusifs et confidentiels lorsque vous vous trouvez dans un endroit public en évitant toute discussion ouverte
- Évitez de communiquer des documents à des personnes ne faisant pas partie de votre équipe car cela pourrait porter atteinte au droit du client à la confidentialité (cela comprend la documentation produite par le client aussi bien que la documentation et les rapports du Cabinet).



L'intégrité

- Acquittez-vous de vos engagements de confidentialité envers les clients.
- Respectez la confidentialité des renseignements du Cabinet.
- Ne divulguez les renseignements confidentiels que si cela s'avère nécessaire, après en avoir reçu la permission officielle
- Respectez et observez les politiques et la législation sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée

L'intégrité

Conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts – qu'ils soient réels ou perçus – se produisent lorsqu'un jugement professionnel est affecté par des influences extérieures. Ils peuvent nous empêcher de faire ce qu'il faut, ou amener des personnes de l'extérieur du Cabinet à douter de nos intentions. Vous avez la responsabilité d'éviter les conflits d'intérêts en vous assurant que vos décisions d'affaires, vos transactions et/ou vos relations ne placent pas vos intérêts personnels avant ceux du Cabinet, de ses clients, de vos collègues, de la profession ou du public.

- Demeurez insensible à toute influence, ou apparence d'influence, exercée par des intérêts conflictuels.

L'intégrité

- Évitez les activités, situations ou relations à l'extérieur du Cabinet qui risquent, en fait ou en apparence, de porter atteinte à votre jugement professionnel :
- ❖ Faites preuve de jugement avant de prendre part à des activités sociales personnelles avec des clients.
- ❖ Prévenez le leader approprié du Cabinet de toute relation personnelle qui pourrait, en réalité ou en apparence, créer un conflit d'intérêts.



Le Code d'éthique

Nos valeurs communes :

- L'intégrité
- **Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients**
- L'engagement les uns envers les autres
- La force de la diversité culturelle

Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients

Nous avons la responsabilité de contribuer à la valeur exceptionnelle que notre Cabinet apporte aux marchés et aux clients. Pour y arriver, nous réunissons un ensemble spécifique de connaissances et de talents pour chaque projet. Nos équipes de travail ont une expertise qui, par son niveau, sa diversité et sa pertinence, leur permet d'offrir un service exceptionnel au client.

Représenter le Cabinet

Vous êtes WACI : vous représentez nos valeurs, nos principes et notre philosophie du service. Vous avez la responsabilité de veiller à ce que vos actes, vos paroles et vos opinions reflètent positivement et représentent adéquatement le Cabinet.

Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients

Relations avec les clients et les tiers

Les relations que nous entretenons avec les clients et les tiers sont cruciales pour notre réputation et la qualité de nos services. Vos paroles et vos actes dans le cadre de ces relations aident à bâtir et à protéger notre réputation et notre valeur. Vous avez la responsabilité de vous en tenir uniquement aux pratiques d'affaires justes et honnêtes et d'éviter toute perception d'incitation à des pratiques d'affaires déloyales.

Cadeaux et divertissements

- N'abusez pas de votre position au sein du Cabinet. Évitez les cadeaux, les faveurs et les divertissements qui pourraient de quelque façon que ce soit influencer ou paraître influencer vos décisions d'affaires en faveur d'un fournisseur, prestataire ou du client
- Consultez votre Responsable de projet ou votre Supérieur hiérarchique avant d'accepter un cadeau qui a manifestement de la valeur.
- N'oubliez pas que les coutumes et traditions de certains clients du fait de leurs origines peuvent être différentes des vôtres lorsqu'il s'agit de cadeaux et d'hospitalité. Renseignez vous si vous avez des doutes.

Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients

Développement des affaires

- N'offrez que des services qui représentent une valeur pour le client et qui peuvent être fournis avec la qualité appropriée.
- Représentez de façon juste nos compétences, notre expérience et notre capacité de fournir les services demandés.
- Abstenez-vous de viser un objectif concurrentiel susceptible d'entacher notre réputation ou qui ne correspond pas à nos valeurs communes.
- Respectez nos concurrents et honorez les accords de non-concurrence.
- Lorsque vous êtes en sérieuse compétition avec un concurrent, utilisez seulement des pratiques qui sont conformes à la loi et à nos règles d'éthique.
- Ne prétendez pas à une quelconque supériorité lorsqu'il s'agit de la compétence ou de l'intégrité des concurrents.
- Lorsque vous envisagez d'accepter des clients potentiels, suivez les protocoles relatifs aux conflits d'intérêts.

Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients

Fournisseurs, contractants et partenaires d'affaires

- Ne vous procurez que les biens et services qui respectent nos normes de qualité.
- Traitez avec les fournisseurs, les contractants et les partenaires d'affaires en toute objectivité; prenez vos décisions sans être influencé par vos relations avec le client ou le client potentiel.
- Donnez aux fournisseurs des possibilités égales de faire la preuve de leur qualité, de leur fiabilité, de leur prix et de leur service.
- Réexaminez périodiquement la qualité, la fiabilité, le prix et le service quelle que soit la durée de la relation.
- Examinez les valeurs de ceux avec qui nous faisons des affaires ou à qui nous sommes associés.
- Faites preuve d'intégrité, adoptez un comportement éthique et créez une confiance mutuelle lorsque vous développez des relations.

Relations internationales

- Engagez-vous à adopter une conduite éthique dans vos activités sur le marché international.
- Soyez au courant des lois, des coutumes et des traditions en vigueur dans les pays où vous pourrez potentiellement exercer , mais ne contrevenez aux lois et aux coutumes de notre pays



Le Code d'éthique

Nos valeurs communes :

- L'intégrité
- Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients
- **L'engagement les uns envers les autres**
- La force de la diversité culturelle

L'engagement les uns envers les autres

Vous avez la responsabilité de travailler avec les autres dans le but de créer un climat de confiance et de respect mutuels. Que nous ayons passé de nombreuses années chez WACI ou que nous soyons un tout nouveau membre du Cabinet, nous faisons tous partie de la même équipe ayant pour objectif commun de faire le meilleur travail possible. L'engagement ne concerne pas seulement nos responsabilités professionnelles, il consiste aussi à nous soutenir les uns les autres en cas de besoin et à reconnaître la contribution de chacun.

L'engagement les uns envers les autres

Confiance et respect mutuels

La confiance et le respect mutuels témoignent de la valeur que nous accordons aux personnes. Nous tenons à ce que nos gens soient en mesure d'exécuter les tâches qui leur sont confiées dans un environnement exempt de discrimination basée sur le sexe, la race, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle ou le handicap, et de harcèlement, c'est-à-dire tout comportement, commentaire, geste, image ou contact susceptible d'offenser ou d'humilier.

Vous avez la responsabilité de maintenir des normes de conduite personnelle très élevées.

Droits de la personne

- Donnez l'exemple en traitant tout le monde d'une manière juste, digne et respectueuse.
- Montrez le maximum de courtoisie et de tolérance.
- Respectez l'individualité et les valeurs personnelles de vos collègues.
- Reconnaissez que chaque membre du Cabinet a le droit de travailler dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement. Avoir un comportement violent, être sarcastique, ridiculiser ou rabaisser qui que ce soit en privé ou devant les autres est inacceptable.
- N'excluez personne, appuyez et écoutez attentivement les autres, faites partie de l'équipe.
- Soyez respectueux de ceux qui décident de quitter le Cabinet.

L'engagement les uns envers les autres

Santé et sécurité

- Respectez les objectifs d'équilibre travail-vie personnelle de chacun et tenez-en compte
- Assumez la responsabilité de votre propre sécurité et de celle de vos collègues en milieu de travail.
- Observez toutes les lois et politiques applicables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.
- Signalez toutes les menaces à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

L'engagement les uns envers les autres

Les biens du Cabinet

Nous dépendons des activités et des biens de notre Cabinet. Les biens du Cabinet sont les véhicules, les installations et le matériel et l'argent liquide. Vous avez la responsabilité de suivre les politiques et procédures de gestion interne et de protéger les biens du Cabinet.

- Suivez les procédures approuvées pour contrôler, enregistrer et présenter d'une manière exacte les transactions financières du Cabinet.
- Sachez que dans vos courriels vous représentez le Cabinet. Réservez du courrier électronique à des messages adéquats et appropriés (pas d'images ni de plaisanteries inappropriées).
- Évitez d'utiliser les biens du Cabinet pour en retirer un avantage personnel ou dans tout autre but illégal, non autorisé ou contraire à l'éthique.
- Protégez les biens du Cabinet contre toute perte et tout dommage, vol, accès inapproprié ou mauvais usage quel que soit le lieu (chez vous, au bureau, sur le terrain)
- Soyez attentif aux situations ou incidents susceptibles d'entraîner la perte de biens du Cabinet
- Reconnaissez que la propriété intellectuelle que vous créez ou contribuez à créer pendant que vous faites partie du Cabinet (méthodologies, listes de clients ou de cibles, etc.) appartient à celui-ci.



Le Code d'éthique

Nos valeurs communes :

- L'intégrité
- Une valeur exceptionnelle pour nos marchés et nos clients
- L'engagement les uns envers les autres
- **La force de la diversité culturelle**

La force de la diversité culturelle

Vous avez la responsabilité de traiter les gens selon leur intégrité, leur talent et leur engagement et de respecter leur individualité.

Nous reconnaissons le rôle important que joue la diversité dans le renouvellement, la créativité, l'innovation et notre vitalité à long terme.

Diversité et inclusion

Nous sommes fiers de la diversité de notre milieu de travail. Notre Cabinet prône les normes les plus élevées en matière d'équité et d'égalité des chances. Vous avez la responsabilité de vous engager à promouvoir une culture diversifiée et inclusive.

La force de la diversité culturelle

- Respectez l'individualité et les valeurs personnelles de vos collègues et des clients.
- Soyez tolérant à l'égard des croyances et valeurs personnelles différentes des vôtres.
- Favorisez l'égalité des chances pour tous.
- Basez toutes vos pratiques d'emploi sur les capacités et le rendement.
- Reconnaissez les lois, les coutumes et les traditions des régions / pays où nous exerçons.
- Par vos actes, n'excluez personne et soyez ouvert à tous.

Responsabilité sociale du Cabinet

La participation à la vie communautaire est une manifestation de nos valeurs communes. Nous prenons au sérieux notre rôle dans la société et encourageons les gens à participer à des activités caritatives, éducatives et communautaires. Vous avez vous aussi la responsabilité de prendre au sérieux votre rôle dans la société.

- Respectez la législation ivoirienne qui combat la corruption dans les pratiques d'affaires.
- Menez vos activités d'affaires de manière à respecter les valeurs éthiques, les gens et les communautés ainsi que l'environnement naturel.



Le Code d'éthique

Cadre de la décision éthique :

- Reconnaissez ce qu'il faut faire
- Demandez avant d'agir
- Choisissez de faire ce qu'il faut

Demandez avant d'agir

Le but du présent Code d'éthique est de vous guider dans l'exécution de vos tâches professionnelles et de décrire vos responsabilités. Sa lecture devrait vous aider **à reconnaître ce qu'il faut faire.**

Dans le doute, il est important que vous **demandiez avant d'agir.** Pour avoir de l'aide dans les cas liés à l'éthique ou au Code d'éthique, vous devriez vous adresser à votre supérieur, au Contrôleur interne. Dans certains cas, la question pourrait être portée directement à l'attention de la direction du Cabinet :

Vous jouez un rôle important

WACI se démarque et se démarquera grâce à ses gens.

Vous êtes capables :

- d'adhérer à nos règles d'éthique et à nos valeurs communes;
- d'agir avec honnêteté, intégrité et objectivité;
- de prendre des décisions et de formuler des jugements en connaissance de cause;
- de fournir des services de qualité;
- de démontrer le pouvoir de chacun.

WACI, c'est vous.